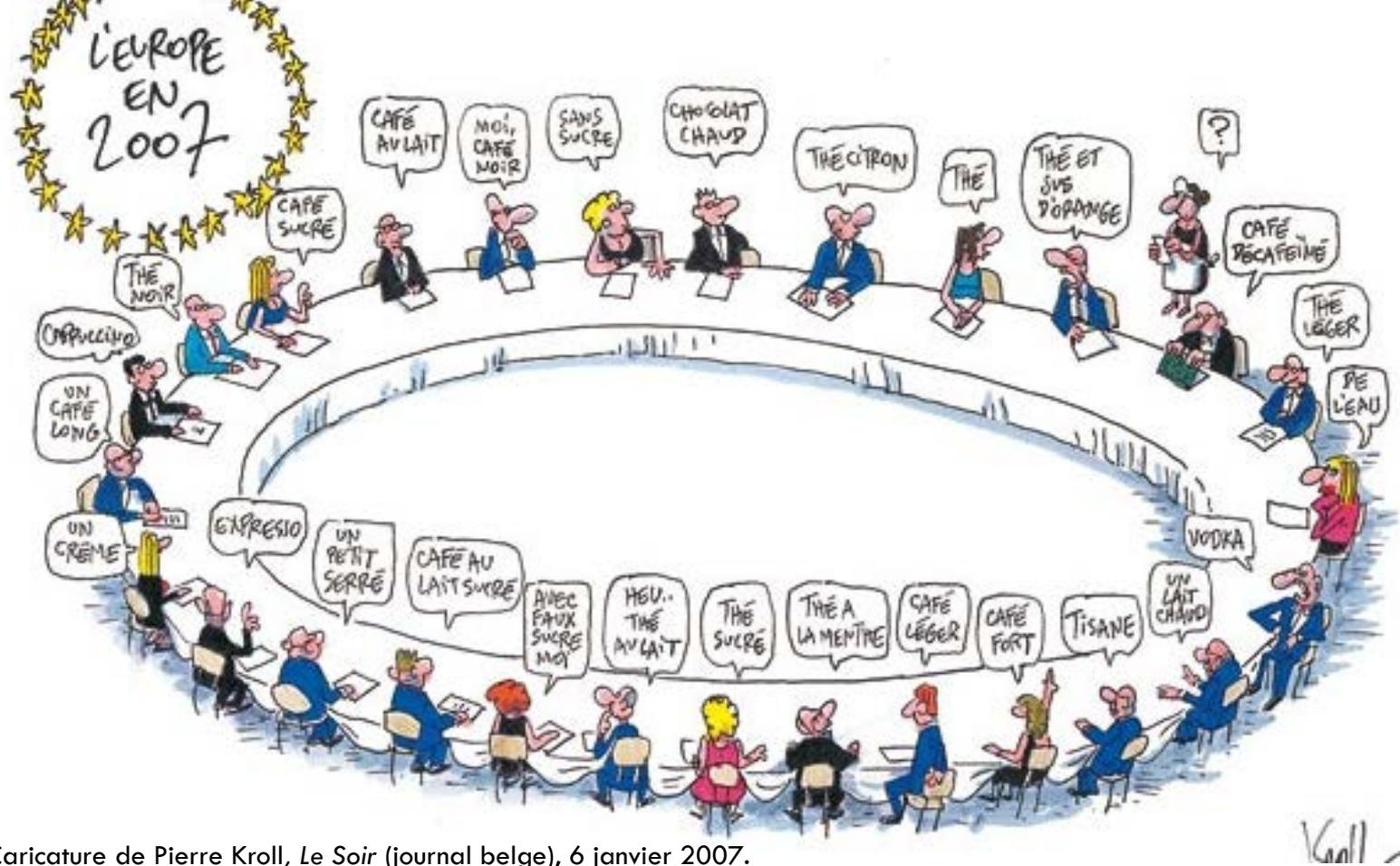


Caricature de Pierre Kroll, *Le Soir* (journal belge), 6 janvier 2007.

Café Europe

*** 25 mars 1957** – Traités de Rome: les 6 pays fondateurs (France, Allemagne, Italie Belgique, Luxembourg, Pays-Bas) formalisent leur coopération par la signature de deux traités, instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom).



Caricature de Pierre Kroll, *Le Soir* (journal belge), 6 janvier 2007.

Café Europe

Pays membres en 2022: Allemagne, France, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Danemark, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande, Suède, Tchéquie, Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie, Croatie.

Comment penser l'Europe?

L'Europe n'a d'unité que dans et par sa multiplicité. Ce sont les interactions entre peuples, cultures, classes, Etats, qui ont tissé une unité elle-même plurielle et contradictoire. L'Europe moderne s'est auto-constituée dans un chaos génésique où se sont nouées ensemble des puissances d'ordre, de désordre et d'organisation. L'Europe n'a d'existence, jusqu'au début du XXe siècle, que dans les divisions, antagonismes et conflits qui, d'une certaine façon, l'ont produite et préservée. Aussi faut-il abandonner toute Europe une, claire, distincte, harmonieuse, réfuter toute idée d'une essence ou substance européenne première, chasser l'idée d'une réalité européenne qui précède la division et l'antagonisme. Il faut au contraire l'y inscrire. [...]

La difficulté de penser l'Europe, c'est d'abord cette difficulté de penser l'un dans le multiple, le multiple dans l'un : *l'unitas multiplex.*

Edgar Morin(1921), *Penser l'Europe*, Folio, 1987



Proclamation de la devise de l'UE «Unité dans la diversité»

Bruxelles, 4 mai 2000

Unis dans la diversité: dans quel but?

La **paix mondiale** ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

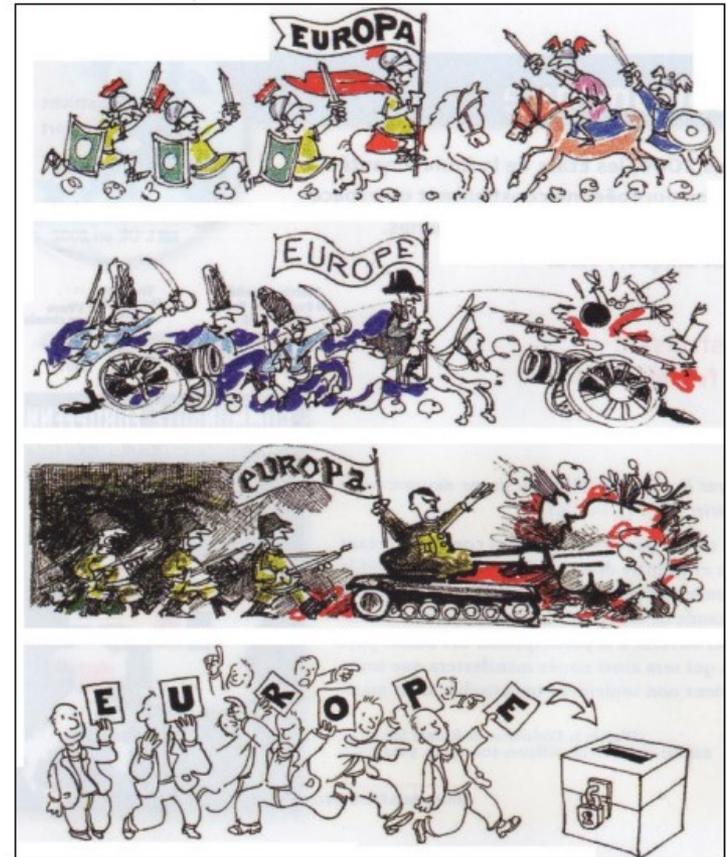
La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au **maintien des relations pacifiques** [...]

L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une **solidarité de fait**.

Déclaration de **R. Schuman** (1886-1963),
9 mai 1950

Dessin de Plantu, publié dans le journal *Le Monde*, 1979



Les premières élections au Parlement européen (1979)

Le désir d'un destin commun des peuples européens s'enracine

dans la conscience d'une civilisation commune depuis l'Antiquité...

Je considérerai comme Européens tous les peuples qui ont subi, au cours de l'Histoire, les **trois influences** que je vais dire. La première est celle de **Rome** [...] modèle éternel de la puissance organisée et stable; la seconde est celle du **christianisme** qui vit et atteint progressivement le profond de la conscience [...]; enfin, l'apport de la **Grèce** est ce qu'il y a de plus distinctif dans notre civilisation. Nous lui devons la discipline de l'esprit . Nous lui devons une méthode de pensée qui tend à rapporter toute chose à l'homme, à l'homme complet.

Paul Valéry (1871-1945, écrivain, poète, philosophe), s'adressant aux étudiants de l'université de Zurich, 1922



G. De Chirico, "Archeologi", 1968, olio su tela

Le désir d'un destin commun des peuples européens s'enracine dans la **conscience d'une civilisation commune** depuis l'Antiquité...

Riducendo le radici della cultura europea al retaggio mediterraneo e al cristianesimo, oltrepassiamo la misura lecita delle semplificazioni e **creiamo un'illusione di omogeneità.** [...] Per questo forse vale la pena ricordare che **anche la cultura classica, considerata alla base dell'albero genealogico dell'Europa, non era affatto omogenea. Oltre alla componente greca e romana a costituirla era stata anche la civiltà ellenistica,** che trasferì nel tardo impero romano e specialmente a Bisanzio e alla Chiesa bizantina certi elementi delle tradizioni dispotiche dell'antico Oriente. [...] **Ma sul volto dell'Europa e sulla sua differenziazione culturale ha avuto un'influenza non minore l'eredità dei popoli non compresi nell'area mediterranea e che abitavano i tenitori oltre il *limes* dell'impero romano,** cioè a est del Reno, a nord delle Alpi e oltre il Danubio. **I Romani diedero a questi paesi il nome comune di *barbaricum*.** [...] **L'Europa ha anche delle potenti radici barbariche. Se non le riconosciamo non potremo comprendere né la complessa storia né la varietà culturale dell'Europa quale appare oggi.**

K. Modzelewski (1937-1919), *L'Europa dei barbari. Le culture tribali di fronte alla cultura romano-cristiana* Bollati Boringhieri, Torino 2008, pp. 13-15



À L'ORIGINE DE L'EUROPE...

Charlemagne

Pourquoi Charlemagne à l'origine de l'Europe?

Un territoire comparable

[...] À ce nouveau groupe d'États* qui s'étend de l'Elbe aux Pyrénées, il était plus digne de le relier à l'Europe de la grande tradition et de lui donner le nom d' « Union Charlemagne ». [...] Il s'agit ni plus ni moins que de la renaissance d'un Empire carolingien selon des principes démocratiques, fédéraux et sociaux. [...] La renaissance de l'Empire carolingien dans l'esprit du vingtième siècle serait un pas décisif vers une Europe unie.

Richard Coudenhove-Kalergi (1894-1972),

Discours prononcé à **Aix-la-Chapelle**, le 18 mai 1950 à l'occasion de la réception du premier prix Charlemagne.



La ville de Aachen, ou Aix-La-Chapelle, se situe à 400 km au nord de Strasbourg. Elle se situe à environ 5 km de la Belgique et 5 km des Pays-Bas, dans le land de Rhénanie du Nord-Westfalie (Allemagne)

L'Europe de Charlemagne

De l'Espagne au Danemark, l'empire de Charlemagne rassemble à peu près un territoire comparable à l'Europe du Traité de Rome (1957).



Un territoire comparable désigné par le même nom: **Europe**

Le monde, l'Europe, l'Asie et l'Afrique des hommes du Moyen Âge

Nel VII e VIII secolo [Europa] ricorre per designare l'area continentale cristianizzata in cui si estendeva l'egemonia dei franchi, e così il termine venne inteso anche fuori di essa: il termine «*europenses*»), europei, si trova per la prima volta in una cronaca spagnola dell'VIII secolo, dove però designa i franchi, anche se in un contesto di lotta contro gli arabi di Spagna, che attribuisce loro una funzione di rappresentanza del mondo cristiano. [Paolo Delogu (1940), *Introduzione allo studio della storia medievale*, 1994]



Au XIe siècle, une *mappa mundi* (carte du monde), incluse dans un Commentaire de l'Apocalypse manuscrit à la demande d'un abbé de Saint-Sever, dans les Landes, résume la vision du monde de ses contemporains. La terre est plate l'Oriens a été placé en haut, là où était traditionnellement situé le Paradis originel (Adam et Ève dans un rectangle jaune). L'Occidens en bas, le nord à gauche et le sud à droite.

Le monde, **l'Europe**, l'Asie et l'Afrique des hommes du Moyen Age

Questa particolare accezione del termine, che attribuiva un contenuto politico e ideale al riferimento geografico, [...] torna negli appellativi di «padre», «vertice» o «faro» d'Europa con cui venne salutato Carlo Magno, conquistatore e sovrano unico di gran parte dei regni barbarici occidentali, prima che la sua fisionomia venisse definita con l'attribuzione del titolo imperiale, di tradizione antica e mediterranea.

[Paolo Delogu, *Introduzione allo studio della storia medievale*, 1994]



Sur la page de gauche, le tiers supérieur est occupé par l'Asie Mineure et l'Albanie. **L'Europe** désigne toutes les régions en deçà de l'Hellespont et du Pont-Euxin (la mer Noire). De haut en bas, la Grèce, la mer Adriatique, la péninsule italienne (avec Rome en son centre), la chaîne des Alpes, la Gaule, qui s'égaré plus au nord, vers des contrées moins connues (Frise, Saxe, Dacie...), et, en bas à droite, de l'autre coté de l'abbaye de Saint-Sever et des Pyrénées: la **péninsule ibérique**. Les grandes îles au large des côtes gauloises sont l'Irlande, la **Brittannia** (Grande-Bretagne), jusqu'à l'Insula Tile (le Groenland).

Qui est Charlemagne?



*Effigie sur une pièce de monnaie Solidus, vers l'an 800
Palais d'Ingelheim près de Mayence.*

Charlemagne vécut de 747 ou 748 à 814. Il fut roi des Francs et des Lombards et reçut le titre d'empereur romain en l'an 800. Déjà à l'époque, ses contemporains le surnommaient «le Grand » soulignant sa très grande importance dans une Europe en plein tumulte.

Les seuls portraits contemporains de Charlemagne se trouvent sur des pièces de monnaie comme celle-ci. **Elle le représente selon le modèle de l'empereur romain.** Ce ne sont pas les traits individuels qui sont importants mais l'attachement à la figure de l' « Imperator » antique.

Charlemagne réforma le système monétaire en s'appuyant sur l'exemple de la monnaie romaine : le denier, ancienne monnaie romaine, devint la monnaie unique de l'empire franc.

Qui est Charlemagne? *Rex francorum.*



Art carolingienne

« Vigoureux et fort, Charles était d'une taille élevée, sans rien d'excessif d'ailleurs. [...] Il avait une tête ronde, ses yeux étaient grands et plein de vie, le nez un peu long ; il avait de beaux cheveux gris, un visage gai et ouvert. [...]

Il portait le costume traditionnel des Francs : sur le corps, il portait une chemise et un caleçon en toile de lin ; par-dessus, il portait une tunique bordée de soie. Ses jambes étaient enveloppées dans des bandelettes. »

(Extrait de la *Vie de Charlemagne* d'**Eginhard**, écrit aux alentours de 840. Il s'agit d'un **monument littéraire** sous la forme d'une biographie)

Qui est Charlemagne? *Le conquérant.*

Charlemagne a unifié l'Occident chrétien compris entre les mondes musulman, scandinave et slave.

[L. Joffredo, *L'empereur européen*, TDC 778]

Depuis les palais d'Austrasie, et surtout ceux des vallées de la Meuse et du Rhin, berceau de la famille, les Carolingiens règnent sur un immense territoire, ici ou là vide d'hommes. **Il faut se représenter le pays comme une gigantesque forêt aux densités faibles** (la France dans ses contours actuels ne comprendrait pas plus de 12 millions d'âmes), **trouée de villes peu peuplées** (6000 habitants à Metz, 4000 peut-être à Paris!) **et de domaines agricoles parfois vastes.**



Auguste Longnon, cartographe, *L'empire de Charlemagne après le partage de 806*
Carte (42 x 51 cm), 1876

Qui est Charlemagne? **Le conquérant.**

Charlemagne a unifié l'Occident chrétien compris entre les mondes musulman, scandinave et slave.

[L. Joffredo, *L'empereur européen*, TDC 778]

La représentation de Charlemagne

conquérant domine l'imagerie

postcarolingienne. Elle traduit une réalité: **la guerre demeure une institution majeure sur laquelle le roi fonde sa puissance.** [...] Si l'armée permanente se révèle plutôt réduite (5000 soldats), l'effectif engagé en moyenne à chaque campagne avoisine vraisemblablement les 30.000 à 40.000 hommes. Disciplinée, endurante, pourvue d'un armement de métal, cette armée, dont le fer de lance est une cavalerie puissante et très mobile, utilise un efficace réseau de *stratae* (routes) pour traverser rapidement le royaume et relier monastères et abbayes, qui sont autant de dépôts d'armes et de relais fortifiés. **Par l'épée, Charles a considérablement repoussé les limites de son royaume** [...]

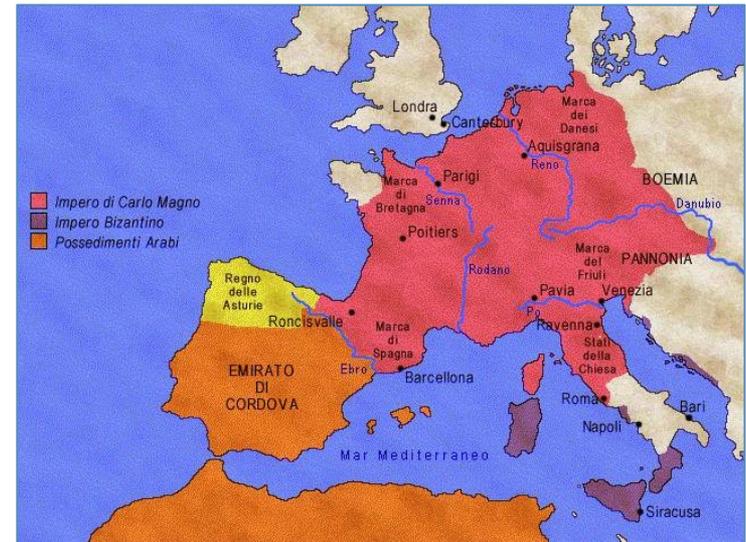


Guerriers à l'assaut d'une ville, Psautier d'or de Saint-Gall, IXème s. Ils reproduisent fidèlement les vêtements et l'armement des *milites* de l'armée carolingienne: des broignes (cottes) aux plaques de cuir ou de métal qui protègent le corps des soldats, une cavalerie lourde bien équipée, des lances, épées et flèches faites de fer.

Qui est Charlemagne? **Le conquérant.**

[L. Joffredo, *L'empereur européen*, TDC 778]

L'expansion du royaume des Francs s'est exercée selon deux grands axes. Au sud, l'Italie et l'Espagne faisaient jadis partie **intégrante de l'Empire romain**. En restaurant l'autorité pontificale en Italie (pour mieux la contrôler aussi) par l'élimination de la menace lombarde en 774, il renoue symboliquement le lien fort qui unissait Rome à la Gaule. L'intervention au-delà des Pyrénées participe sans doute de cette même **nostalgie implicite de confondre l'aire d'influence franque avec l'Empire modèle**: l'échec de l'expédition de 778 [...] fait durablement renoncer le roi des Francs à dominer l'Andalousie sarrasine.



À l'est, l'armée carolingienne fait mieux que les légions romaines. **L'annexion de la Bavière et la victoire sur les Avars**, barbares de l'actuelle Hongrie, **repoussent l'antique *limes* loin le long du Danube.**

Qui est Charlemagne? **Le conquérant.**

[L. Joffredo, *L'empereur européen*, TDC 778]

[...] l'inlassable **guerre contre des Saxons** imperméables à la civilisation romaine mobilise toutes les énergies conquérantes de Charles **trente années** durant [772-803]! Conduites par le roi lui-même, les entreprises de soumission des Saxons, tantôt sur le mode de la **brutalité**, tantôt sur celui de la **clémence**, illustrent les difficultés éprouvées à imposer le christianisme aux barbares. **Conversions forcées, massacres de chefs vaincus** (4500 Saxons sont exécutés à Verden en 782!), **capitulaire draconien instaurant un régime de terreur** n'ont pas réduit leur esprit de résistance. Alors est mise en place **une politique plus habile et profitable**, définie par une omniprésence dissuasive de l'armée, **par la séduction et la vassalisation de la noblesse saxonne et par l'octroi à la Saxe d'un régime administratif plus souple.**



La guerre entre Charlemagne et les Saxons, XIIIème siècle.

Qui est Charlemagne? *L'Empereur auguste.*

[L. Joffredo, *L'empereur européen*, TDC 778]

Mais comment Charles est-il passé de roi des Francs à empereur d'Occident ? [...]

Les papes, seuls habilités à décerner la dignité impériale, sont en conflit avec les Byzantins qui s'ingèrent imprudemment dans le domaine théologique et cherchent à déstabiliser la papauté. En outre, le basileus est, à la fin du VIII^e siècle, une femme, Irène! Autant d'arguments avancés par le pape pour jouer, une fois de plus, la carte franque.



Le sacre de Charlemagne, Second Livre de Charlemagne, enluminées par Jean Fouquet, Tours, vers 1455-1460

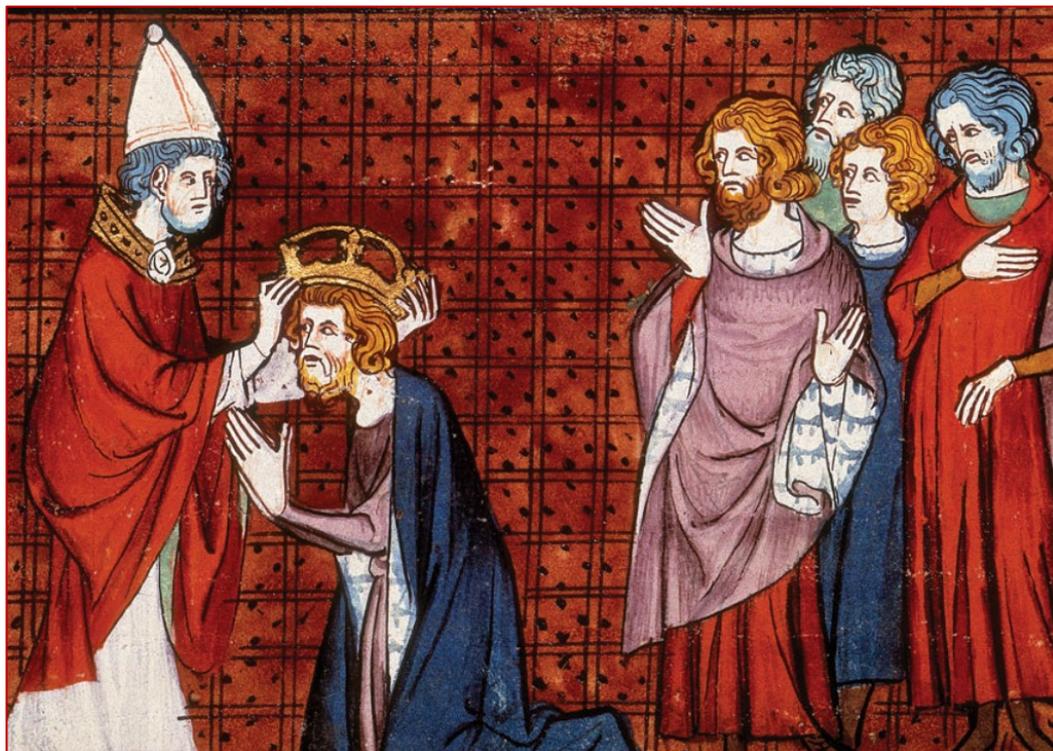
Qui est Charlemagne? *L'Empereur auguste.*

[L. Joffredo, *L'empereur européen*, TDC 778]

En l'an 800, l'Eglise entière tresse des louanges à Charles, *caput orbis* (tête du monde) à l'apogée de son règne, et lui fait miroiter un titre suprême qui ne se substituerait pas à celui de roi des Francs, mais se superposerait à lui. [...]

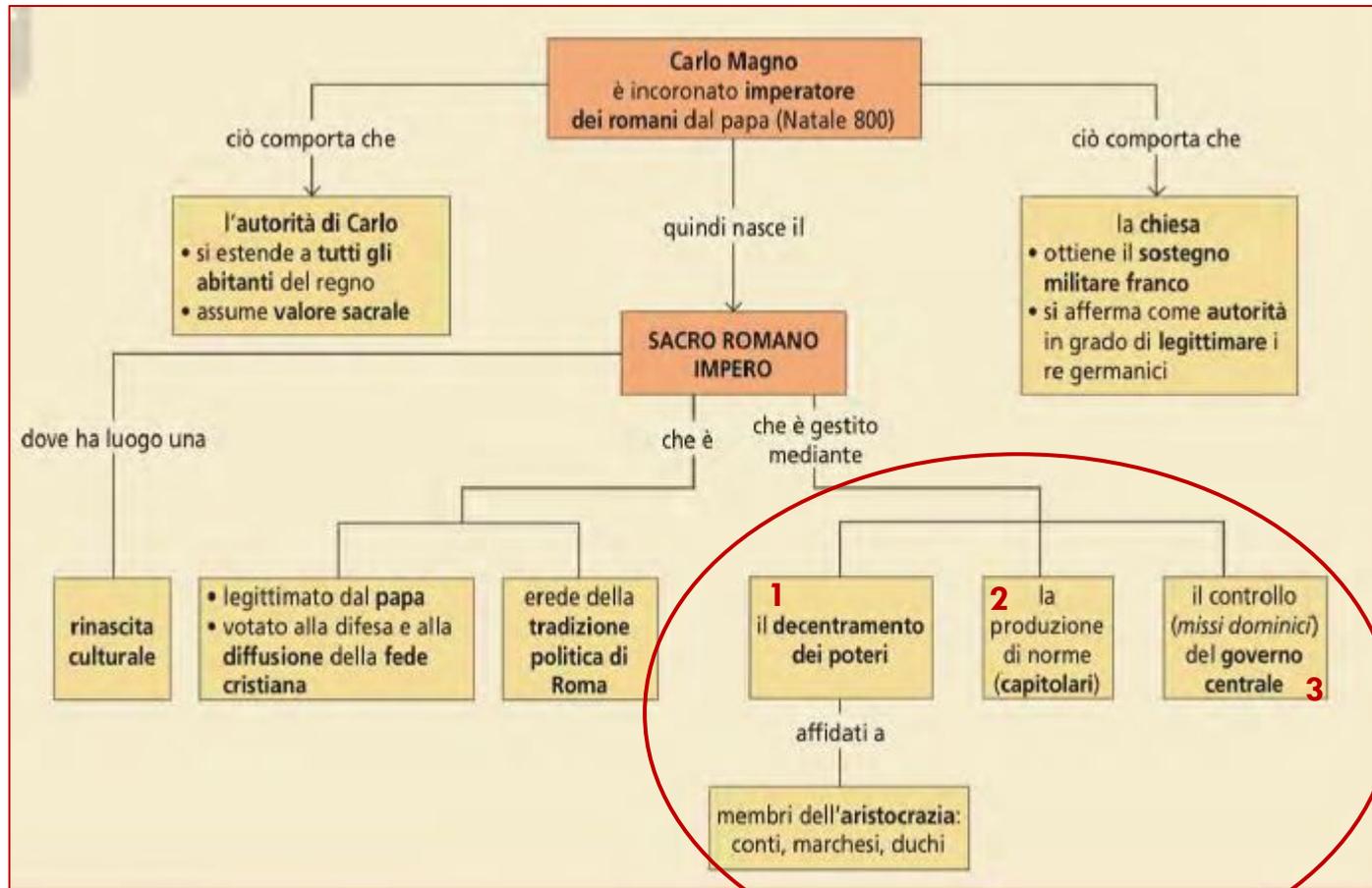
Comme il y a un empereur d'Orient, il y a donc désormais un empereur d'Occident.

Mais s'il est une différence essentielle entre le couronnement de l'empereur byzantin et celui de Charles, c'est dans l'inversion des rituels qu'il faut la trouver. Selon le rituel byzantin, les acclamations de l'armée précèdent la consécration par le pape, réduit alors au rôle de simple mandataire du peuple. **En couronnant Charles de sa propre main, Léon III affirme la suprématie de l'Eglise et l'exclusivité pontificale sur l'octroi de la dignité impériale**



Le pape Léon III couronne Charlemagne empereur le jour de Noël de l'an 800; *Chroniques de France ou de Saint-Denis*, vol. 1, second quart du XIVème siècle.

L'empire carolingien et son organisation. *Charlemagne au pouvoir*



Charlemagne au pouvoir. (1)

[L. Joffredo, *L'empereur européen*, TDC 778]

Le gouvernement du roi des Francs s'exerce sur des hommes plus que sur une terre. Durant le haut Moyen-âge, les notions d'Etat et de *res publica*, si essentielles à Rome, sont floues. **Le royaume des Francs est une propriété personnelle du roi qui**, à sa mort, la divise en parts égales entre ses fils. De même, les rapports qu'il établit avec les *fortiores* (les grands du royaume) sont des liens personnels qui obligent les uns et les autres à la fidélité mutuelle. [...] **ce lien vassalique est peu à peu marqué par un rite qui s'organise autour du serment porté sur des reliques sacrées, du geste des mains que le vassal place entre celles de son seigneur, voire, en certains cas, de l'établissement d'un acte écrit (*convenientia*) qui conforte l'engagement. Charles va développer cette institution** jusque-là privée et l'incorporer au fonctionnement de son royaume. Multipliant les liens qui l'unissent aux *vassi dominici* (vassaux du maître), il s'arroge le «droit de ban», qui lui permet de punir celui qui n'obéit pas, et la *gratia*, dont use pour récompenser les plus loyaux; mais surtout, **il encourage ses vassaux à procéder de même avec leurs subordonnés.**

Charlemagne au pouvoir. (1)

[L. Joffredo, *L'empereur européen*, TDC 778]

LE SERMENT A L'EMPEREUR

Je promets, à compter de ce jour, d'être fidèle au seigneur Charles, très pieux empereur, fils du roi Pépin et de la reine Berthe, sincèrement, sans fraude ni tricherie et pour l'honneur de son royaume, comme par droit un homme le doit à son seigneur et maître. Que Dieu et les saints, dont les reliques sont ici, me protègent; car, tous les jours de ma vie, de toute ma volonté et de toute l'intelligence que Dieu me donnera, je m'y emploierai et m'y consacrerai [*Capitulaires*, I, n° 34, année 802]

UN VASSAL SE RECOMMANDE AUPRÈS D'UN SEIGNEUR.

Vous devez m'aider et me soutenir, pour la nourriture et le vêtement, dans la mesure où je pourrai vous servir et bien mériter de vous. Tant que je vivrai, je vous devrai le service et l'obéissance qu'on peut attendre d'un homme libre, et, toute ma vie, je n'aurai pas le pouvoir de me soustraire à votre puissance. Je devrai, au contraire, rester toute ma vie sous votre puissance et protection.

Formulaire de Tours, milieu du VIII siècle.

Charlemagne au pouvoir (2)



Manuscrit d'Italie du Nord, IX^{ème} siècle

Modène, Editions il Bulino 154v

Les représentations de Charles, rares de son vivant, sont plus nombreuses aux siècles suivants. Souvent campé dans une attitude souveraine et législatrice, il incarne, à ces temps féodaux, une époque regrettée où prévalait l'autorité impériale. Ainsi sur ce codex du X^{ème} siècle (Archives de Modène), Charles à gauche en conversation avec son fils Pépin, roi des Lombards, dicte des lois à un scribe attentif et scrupuleux.

Charlemagne au pouvoir. (2)

Les capitulaires.

De nombreux capitulaires du règne de Charlemagne nous sont parvenus. **Il s'agit d'actes du pouvoir dont le texte est généralement divisé en articles, nommés «chapitres»** (*les capitula*). Certains d'entre eux étonnent par la précision de la réglementation qu'ils imposent. Ainsi, dans le capitulaire «de villis» (800), qui rappelle aux intendants des *villae* royales les principes de leur administration, sont énumérées 72 espèces de fleurs et plantes potagères susceptibles d'être cultivées !

Le plus souvent discutés et promulgués à l'occasion des plaids généraux (*qui réunissent les personnages importants du royaume, aristocrates et hommes d'Eglise*), ces actes, divisés en capitulaires ecclésiastiques et capitulaires laïques, font **d'abord l'objet d'une déclaration solennelle de Charlemagne (adnuntiatio), puis sont rédigés par des commissions de juristes**, auxquelles prend parfois part le roi lui-même. **Alors les *missi dominici* sont chargés, dans chaque assemblée de comté, de publier les décisions royales et d'en vérifier l'application.**

Les capitulaires répondent à deux objectifs majeurs. Le premier est de fournir un aide-mémoire permanent aux *missi dominici* dans leurs tâches administratives. [...]. En outre, ces actes, [...], manifestent le constant souci de Charlemagne d'établir une règle générale de conduite à l'usage de ses sujets.

On ne peut évidemment pas parler de code civil, comme celui qui avait pu édicter l'empereur byzantin Justinien, mais de **tentatives législatives qui, au-delà des cas particuliers et des intérêts individuels, y visent à régler, unifier et consigner par écrit les rapports entre le pouvoir et les sujets.**

Charlemagne au pouvoir. (3)



Les *missi dominici* se présentent devant Charlemagne qui les envoie dans les régions de l'empire. [*Grandes Chroniques de France*, XV s.] Charlemagne revêt, de façon quelque peu anachronique, le manteau bleu avec les fleurs de lys, symbole de la monarchie française. (Châteroux, Bibliothèque Municipale)

Charlemagne au pouvoir. (3)

LES MISSI DOMINICI

Cette année-là, le seigneur César Charles demeura dans son palais d'Aix-la-Chapelle, en paix avec les Francs, sans ennemi; mais se souvenant en sa miséricorde des pauvres de son royaume qui ne pouvaient point avoir pleine justice, il ne voulut point contraindre ses vassaux trop pauvres à se transporter jusqu'à son palais pour se faire rendre justice par la suite des charges qui en résulteraient, mais **il choisit des archevêques de son royaume et des évêques, des abbés avec des ducs et des comtes, et ils les envoya par tout son royaume pour qu'ils rendent justice** aux églises, aux veuves, aux orphelins, aux pauvres et a tout le peuple. [*Annales de Lorsch*]

Charlemagne au pouvoir.

[L. Joffredo, *L'empereur européen*, TDC 778]

Charles fait de l'Église aussi un moyen de gouvernement : évêques et abbés sont des *points d'appui du pouvoir* et lui fournissent des conseillers instruits.

Il unifie son empire par la foi, convertissant, par la force s'il le faut, les peuples païens qu'il conquiert. Pratiquement la centralisation s'opère autour du roi.



Charlemagne au pouvoir.

[L. Joffredo, *L'empereur européen*, TDC 778]

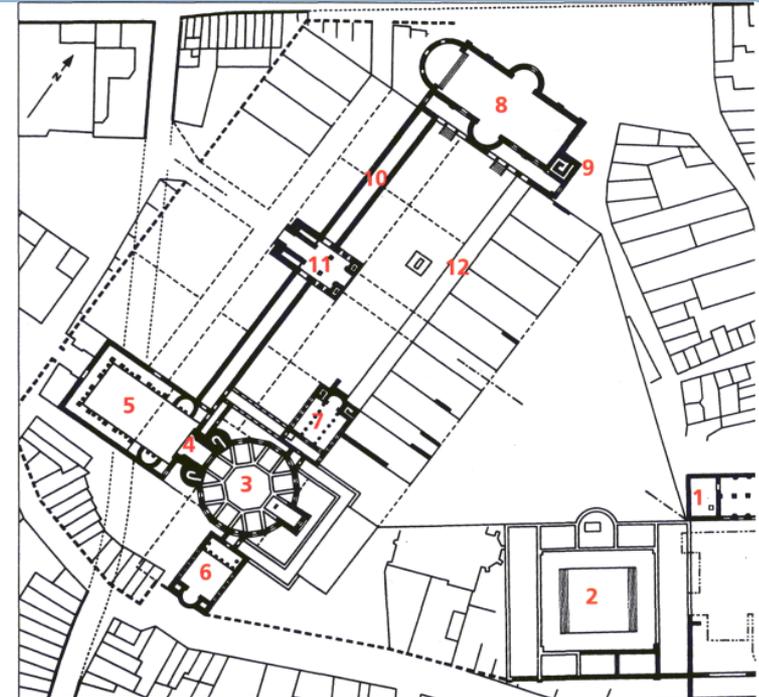
LES FONCTIONS DES ÉVÈQUES

J'ai bien reçu... votre lettre qui m'a fait plus de plaisir qu'un rayon de miel. Vous m'y confiez votre angoisse parce que l'accomplissement de vos charges laïques s'oppose au service divin. Il ne vous est pas possible, dites-vous, de bien remplir ces fonctions-là et de veiller en même temps au soin des âmes, des brebis du Christ. Dites-vous bien qu'aucun saint n'a traversé la vie terrestre sans connaître d'épreuves... Mais je crains fort que si vous suivez votre penchant, non seulement vous ne puissiez parvenir à votre idéal, mais qu'en plus vous n'ayez plus la faveur de l'empereur. C'est pourquoi, la seule voie de salut, dans cette situation pénible est la prière à Dieu... pour qu'il vous aide à vous conformer en tout à Sa Volonté, lui qui ne peut vous vouloir que du bien...

ALCUIN, Lettre 265, à l'archevêque Arno de Salzbourg, 13 avril 803

Charlemagne au pouvoir.

La nouvelle Rome: Aix-la-Chapelle.



Dans la tribune supérieure de la chapelle palatine, est installé le trône de marbre de Charles (ou tout au moins sa reconstitution ottonienne du X^e siècle), au milieu d'un décor somptueux de colonnes bicolores, de chapiteaux antiques et de mosaïques, que l'empereur avait voulu à l'imitation des intérieurs religieux byzantins. Sous le trône se tient un reliquaire.

1. Le bain privé de l'empereur
2. Le Grand bain public
3. La Chapelle dédiée à la Vierge, orientée par le soleil à l'aube du jour de l'annonciation
4. Un bâtiment de plusieurs étages
5. *Atrium*
6. Bâtiment réservé au clergé
7. *Métatorium*
8. *Aula palatina* (salle d'audience)
9. Tour fortifiée
10. Galerie pour abriter la garnison de l'empereur
11. Salle du jugement

Charlemagne au pouvoir.

La nouvelle Rome: Aix-la-Chapelle.

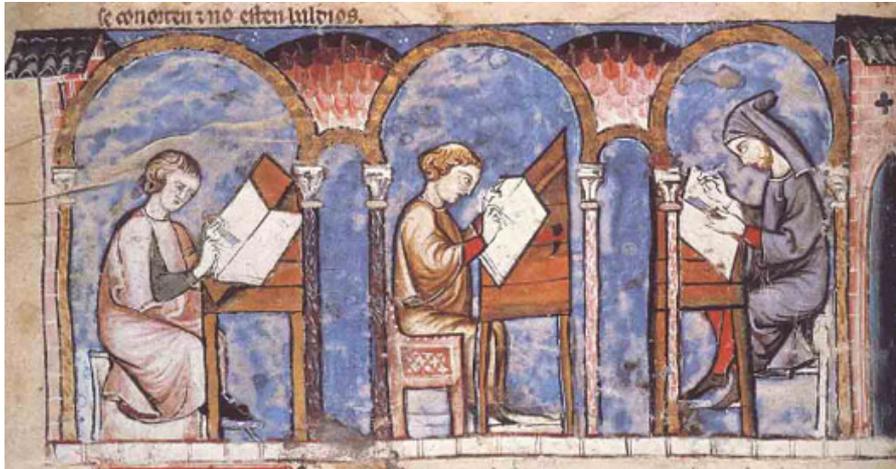
UNE POLITIQUE DE GRANDS TRAVAUX

Mais si grande qu'ait été l'œuvre de Charles comme conquérant et quel que soit le temps qu'il ait consacré à soumettre les peuples étrangers, il n'en entama pas moins en divers lieux un grand nombre de **travaux d'embellissement ou d'utilité publique** et il en acheva quelques-uns. Ceux qu'on peut considérer comme les plus remarquables sont la **superbe basilique de la Sainte Mère de Dieu à Aix** et le pont du Rhin à Mayence... ce pont qui brûla malencontreusement un an avant sa mort, trop tard pour qu'il ait pu le rebâtir, bien qu'il songeât à le refaire en employant cette fois de la pierre au lieu de bois.

Il commença aussi la construction de deux beaux palais; l'un non loin de Mayence et près du domaine d'Ingelheim; l'autre à Nimègue sur le Waal. Mais surtout il prescrivit aux évêques et aux prélats à qui incombait ce soin de restaurer dans toute l'étendue de son royaume les églises qui tombaient en ruine et veilla par l'intermédiaire de ses *missi* à ce que ses ordres fussent exécutés. [**Eginhard, Vie de Charlemagne**]

La renaissance carolingienne. **Charlemagne chef et guide du peuple chrétien.**

[L. Joffredo, L'empereur européen, TDC 778]

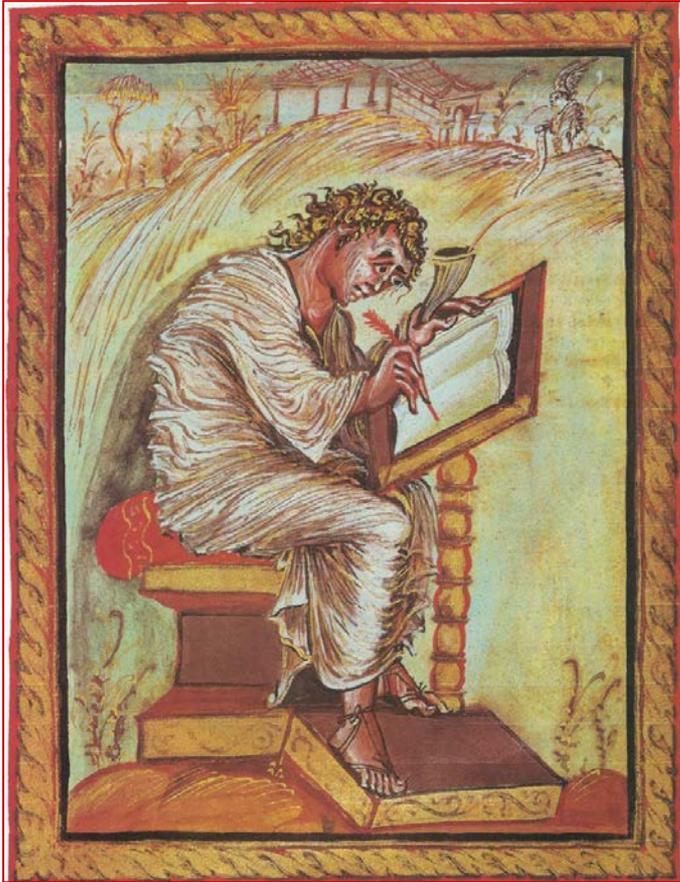


Les monastères et les églises sont le théâtre de ce qu'on appelle « la renaissance carolingienne »: **les scriptoria** deviennent les conservatoires de la culture antiques. Il est intéressant de constater qu'à Aix, cette «nouvelle Athènes» où les lettrés et leur souverain s'affublent de noms antiques (David, Homère, Flaccus...), **les proches «conseillers culturels» appelés par le roi sont souvent originaires de contrées très périphériques** où avaient subsisté des traces de culture antique: **Alcuin** est anglo-saxon, **Paul Diacre et Pierre de Pise** italiens, **Dungal** irlandais, **Theodulf** et **Agobard** espagnols.

En somme, au-delà des frontières de son empire, Charles a déjà une vision large de l'Europe culturelle!

Charlemagne engage en 789, avec ***l'Admonitio generalis***, un vaste programme de réforme dans lequel il s'attaque au problème de l'école. L'instruction est officiellement confiée à l'Église, chargée de dispenser un enseignement de base. **Les évêques sont priés d'organiser dans les paroisses des écoles ouvertes à tous**, aux clercs comme aux laïcs : cette instruction élémentaire permet d'étendre une christianisation encore imparfaite. Mais ces écoles sont très inégalement réparties dans l'empire et Charlemagne doit renouveler ses instructions.
[BNF, Lire et écrire sous Charlemagne]

La « renaissance » carolingienne. Charlemagne chef et guide du peuple chrétien.



C'est une noble tâche que de copier des livres sacrés, et le scribe ne manquera pas sa récompense.

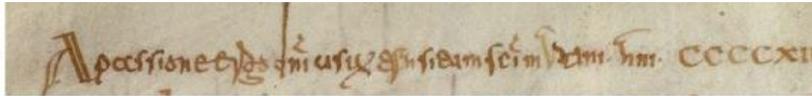
Il est préférable d'écrire des livres que de planter des vignes :

celui-là entretient son ventre, celui-ci son âme.

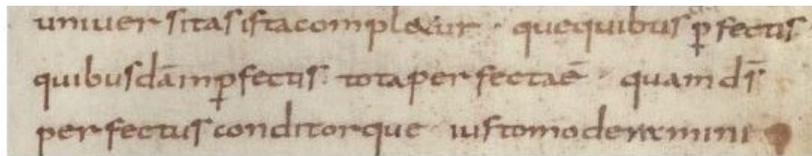
[**Alcuin de York**, poème pour l'abbaye Saint-Martin de Tours]

Dans un évangélaire réalisé à Reims vers 820 la figure tout en mouvement de Saint Matthieu donne une idée du travail des copistes de l'époque carolingienne. Penché sur son pupitre, le scribe, cornet d'encre dans la main gauche et plume d'oie dans la droite, écrit sur le parchemin d'un codex.

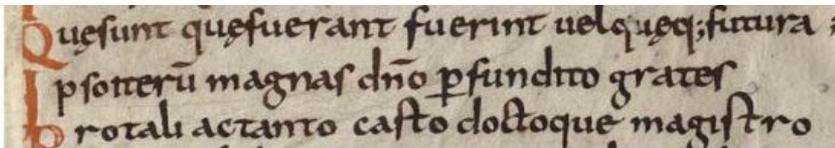
La « renaissance » carolingienne. Charlemagne chef et guide du peuple chrétien.



Histoire des Francs, de Grégoire de Tours
BNF, Manuscrits, latin 17655, f. 14, détail
Écriture cursive mérovingienne de la fin du VII^e siècle :
les ligatures complexes rendent la lecture difficile.



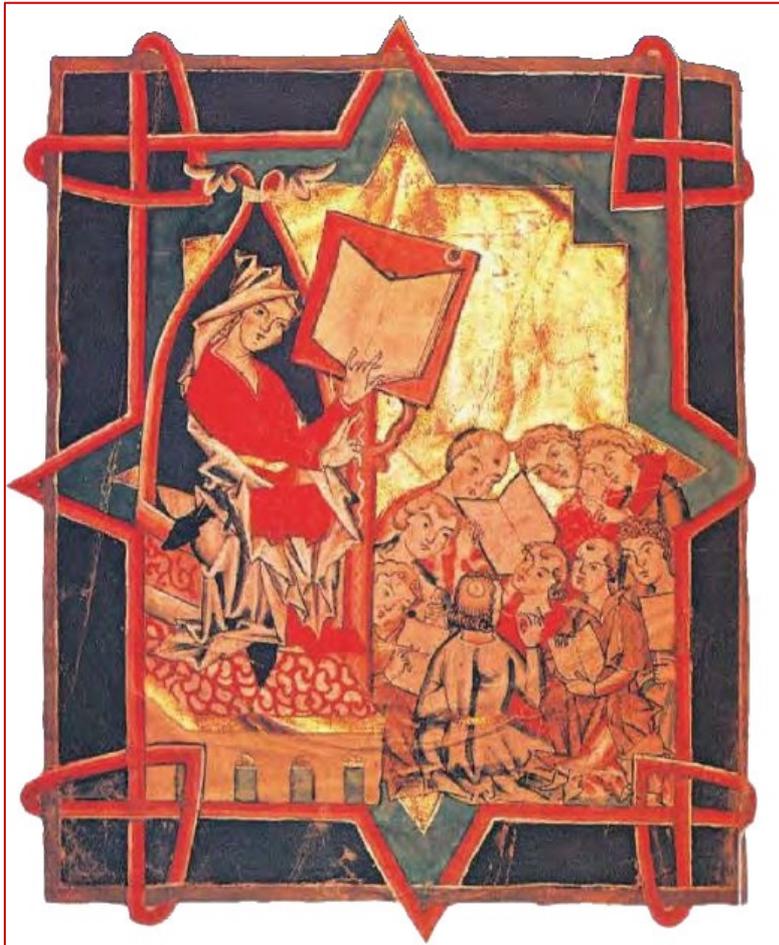
Questions sur la Genèse, d'Alcuin
BNF, Manuscrits, latin 13373, f. 33 v^o, détail
Un exemple de la première caroline née à Corbie
sous Maurdranne (a ouverts, ligatures).



De la doctrine chrétienne, de saint Augustin
BNF, Manuscrits, latin 13359, f. 108, détail
Début du poème de dédicace d'Angilbert, abbé de Saint-Riquier,
à Louis le Pieux
Exemple d'écriture caroline évoluée (796-810).

Ce sont les scribes de la chancellerie chargés de la rédaction des actes royaux qui vont, à la demande de Charlemagne, créer une écriture rapide, régulière et commune à tous : la **caroline**, conçue à partir de 770. Cette graphie s'impose rapidement dans les *scriptoria*, amenant de nouvelles pratiques d'écriture, comme l'utilisation du point d'interrogation et des abréviations.

La « renaissance » carolingienne. Charlemagne chef et guide du peuple chrétien.



Un cours à l'école palatine créée par Alcuin de York sur ordre de Charlemagne

"Psaumes, notes, chant, comput [calcul], grammaire et livres religieux" : le programme de Charlemagne concerne les apprentissages de base, savoir lire le latin, écrire et compter. Le chant destiné aux offices religieux et les "notes", sorte de sténographie destinée aux futurs employés de chancellerie, permettent de préciser une fois pour toutes le but de l'empereur : **la pratique de la religion et l'exécution des tâches administratives.**

Charlemagne inaugure la longue tradition du souverain cultivé, mécène des arts. [BNF, *Lire et écrire sous Charlemagne*]

La « renaissance » carolingienne. Charlemagne économe.

Le capitulaire « de villis vel curtis imperii ».



Le chapitre LXX du Capitulaire De Villis

Le **capitulaire De Villis** est un acte législatif daté de la fin du VIII^e siècle ou du début du IX^e siècle. Charlemagne y édicte à l'intention des *villici*, les gouverneurs de ses domaines (*villæ*, *villis*), un certain nombre d'observances et de règles. Il s'agit de **règles strictes à respecter scrupuleusement**, sous peine de lourdes sanctions (amendes, révocation, emprisonnement, bannissement...), car ce texte est une ordonnance royale dont l'application concrète sera contrôlée sur le terrain par les *missi dominici* (les envoyés du seigneur). **Ce texte est en particulier connu par ses capitules (articles) 43, 62 et en particulier 70** qui y décrivent une liste d'une centaine de plantes, arbres, arbustes ou simples herbes dont la culture est ordonnée dans les **jardins royaux**.

La « renaissance » carolingienne. **Charlemagne économe.**



Une année à la campagne, calendrier illustré

Le domaine de l'empereur

Lorsque nos intendants doivent procéder aux travaux des champs, aux semailles, aux labours, à la moisson, à la fauchaison, à la vendange, que chacun d'eux prévoie et régie la façon de faire pour que tout soit mené à bien. Dans chacune de nos terres, que nos intendants aient des vacheries, des porcheries, des bergeries et des étables de chèvres et de boucs, autant qu'ils pourront en avoir, et qu'ils n'en manquent jamais.

Qu'ils n'aient pas moins de 100 poules et de 30 oies dans les fermes principales.

Que chaque intendant ait de bons ouvriers, à savoir: des ouvriers pour le fer, pour l'or et pour l'argent, des cordonniers, des tanneurs, des charpentiers, des hommes qui sachent fabriquer la bière, le cidre, le poiré et toutes les autres espèces de boissons, des boulangers, des ouvriers qui sachent faire des filets tant pour la chasse que pour la pêche et pour prendre les essaims d'abeilles.

D'après le Capitulaire «de villis», 800.